

NUIT DES MUSÉES



Un exemple de parchemin, fabriqué à base de peau de mouton. Le parchemin s'utilise encore de nos jours pour la restauration de livres anciens. VINCENT MURITH

Dessine-moi un mouton... sur un parchemin

MUSÉE GUTENBERG • A la découverte de l'art subtil de l'écriture sur des parchemins.

OLIVIER WYSER

Complètement dépassé le parchemin? Pas si sûr. Le Musée Gutenberg de Fribourg invitera les curieux à découvrir ce support d'écriture lors de la prochaine Nuit des musées, qui se tiendra à Fribourg le 29 mai prochain. Le calligraphe Daniel Blanc expliquera comment écrire et dessiner sur ces peaux de mouton et aidera les visiteurs à confectionner une pièce unique. A vos plumes d'oe.

Même si le papier a progressivement relégué le parchemin aux oubliettes de l'Histoire à partir du XIII^e siècle, il est encore produit aujourd'hui. Utilisé principalement pour la restauration de livres anciens et pour la reliure. Travailler avec ce matériau noble demande patience et précision. Comme au temps des moines copistes qui recopiaient les textes religieux dans les monastères. «Le parchemin ne s'est pas arrêté

avec l'invention de l'imprimerie. Gutenberg lui-même a effectué des impressions sur du parchemin», explique Dominique Waeber Chappuis, directrice du Musée Gutenberg. Et pour ceux qui n'ont pas l'âme d'un calligraphe, le Musée Gutenberg leur a réservé moult surprises. Comme un bar plongé dans le noir absolu ou des personnes malvoyantes assureront le service. Attention à ne pas perdre le sens de l'orientation.

Les ateliers du musée ouvriront également leurs portes pour faire découvrir de multiples machines d'impression méconnues. Enfin, quoi de plus logique que de déguster une soupe aux lettres sur le parvis du Musée suisse des arts graphiques et de la communication.

La Nuit des musées, samedi 29 mai, de 18 h à minuit. Infos sur le site www.ndm-fribourg.ch

Un vendeur de tapis a soutiré 100 000 francs à une Gruérienne

BULLE • «Ensorcelée» par un escroc particulièrement habile et sans scrupule, la mère de famille divorcée s'est ruinée. Deux ans fermes.



C'est avec des tapis que Boula a commencé à piéger sa victime gruérienne. Des tapis qui ont précipité l'infortunée mère de famille vers la ruine.

DR

ANTOINE RÛF

Mercredi, le Tribunal de la Gruyère a condamné «Boula», un gitan, spécialisé dans l'escroquerie aux tapis, à deux ans de prison ferme. L'homme, domicilié en France, ne s'est pas présenté à son procès. Il avait soutiré 100 000 francs à une quinquagénaire gruérienne, exploitant son état de faiblesse sans vergogne. Les sursis relatifs à deux condamnations précédentes, également pour escroquerie, ont été révoqués, ce qui ajoutera sept mois à la peine de l'escroc.

Quand elle est allée faire le plein à Bulle, en juin 2006, Catherine* ne savait pas que sa vie, déjà difficile, allait finir de basculer dans le malheur.

Malade, déprimée, vivant un divorce difficile, et venant de faire hospitaliser un enfant, sous médicaments, elle a été abordée par un certain «Boula». Derrière ce «marchand de tapis irakien» autoproclamé se cachait un gitan de 35 ans, appartenant à une de ces familles qui font tant de tort à toute la communauté des gens du voyage.

Son truc, à Boula, c'était l'escroquerie aux tapis. Un classique, que sa famille pratique d'ailleurs assidûment. Il n'a pas fallu longtemps à l'œil de faucon de ce professionnel pour sentir l'extrême vulnérabilité de la quinquagénaire. Repoussé, il l'avait

suivie jusque chez elle et avait réussi à lui fourguer une dizaine de tapis, sous prétexte d'aide à l'enfance malheureuse. Puis Boula n'a plus lâché sa proie. Quelques jours plus tard, il la sollicitait pour un «prêt» de 21 000 fr. Elle ne risquait rien, Boula avait un million bloqué sur un compte à Genève, et allait, bien sûr, rapidement rembourser. A 150 pour cent.

Harcelant sa victime, alternant savamment douceur, discours menaçant et agressivité, il en a obtenu 25 000 fr. quatre jours plus tard, puis 12 000 fr. la semaine suivante, puis encore des milliers et des milliers de francs jusqu'en décembre. Et lorsqu'elle n'a plus rien eu à lui donner, Boula a encore tenté de se faire remettre sa voiture.

Arrêté à Romont

Au total, Catherine y a laissé quelque cent mille francs, dont 4000 empruntés à une belle-sœur. Ruinée, elle vit aujourd'hui avec 2000 fr. par mois, et a dû renoncer aux cures qui contenaient sa maladie. Il lui a fallu presque une année pour trouver le courage de porter plainte.

«Il m'a pris toute ma vie. C'est comme s'il m'avait ensorcelée. Je ne voulais pas lui donner, et puis j'étais obligée de le faire. Je n'étais plus moi-même» a expliqué

mercredi la victime en larmes devant le Tribunal de la Gruyère.

Boula s'est fait arrêter à Romont trois ans après. De la plus bête des manières: il était venu, avec une cinquantaine de membres de sa famille, tenter de saboter le procès de son frère et de son beau-frère, jugés pour le même genre d'escroqueries. La famille avait assiégé le tribunal, obligeant les juges à se réfugier durant deux heures dans une salle tandis qu'un important déploiement policier tentait de rétablir le calme («La Liberté» du 18 juin 2009).

Solidarité familiale

Arrêté, Boula a rapidement admis avoir reçu l'argent, niant toutefois avoir harcelé, menacé ou arnaqué sa victime.

La solidarité familiale a du bon: après quinze jours de préventive, il ne lui a fallu que quelques heures pour réunir 40 000 fr., dont 20 000 fr. de caution et 20 000 fr. pour un premier remboursement à Catherine. Et signer un engagement, naturellement jamais tenu, de continuer à la rembourser par mensualités. On ne saura peut-être jamais de quelle escroquerie cet argent provenait... I

*Prénom fictif

EN BREF

COURSE-POURSUITE

Voiture volée à Fribourg

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la police bernoise a intercepté deux Roumains près de Spiez, au terme d'une course-poursuite en voiture qui s'est achevée par un tête-à-queue, puis une fuite à pied. Avec un troisième complice qui a pu s'échapper, les personnes arrêtées avaient volé leur véhicule dans le canton de Fribourg. Ils ont attiré l'attention d'une patrouille par leur vitesse excessive. ATS

MÉMENTO

> CLUB VOYAGE de la Croix-Rouge fribourgeoise. Visite du Musée de l'Orgue, Roche (VD), **mardi 18 mai** au départ des Grand-Places à 10 h. Ins. jusqu'à aujourd'hui: 026 347 39 40.

PUBLICITÉ

Husqvarna

Tracteur 77 cm 1990.-

Tondeuse Automower 1980.-

Débroussailluse 298.-

centre **RIESEN**

La qualité à votre service
Granges-Paccot/Fribourg
Téléphone 026 460 86 00

BELFAUX

L'entrée du village va changer d'allure

ANTOINE RÛF

D'ici à la fin de l'été, la longue et large descente qui marque l'entrée de Belfaux quand on vient de Fribourg va profondément changer d'allure. Les voitures qui l'empruntent traditionnellement en net excès de vitesse feront de même: mardi soir, le Conseil général de Belfaux a accepté à la quasi-unanimité d'investir 253 000 francs pour doter cet accès au village d'une «porte d'entrée» modératrice estampillée «Valtraloc».

Cet aménagement doit marquer clairement l'entrée de la localité, obliger les véhicules descendants à réduire leur vitesse dès les premières maisons et les véhicules montants à ne pas l'augmenter avant d'être sortis du village.

Il doit aussi permettre un débouché sûr des deux routes donnant accès au quartier de Praz-Novy, dont l'aménagement définitif doit être réalisé dès cet été, ce qui rend cet aménagement obligatoire et urgent.

Le projet prévoit, du haut en bas: la «porte d'entrée» proprement dite, qui réduira la largeur de la chaussée à 5 m 50, puis une réduction de la chaussée actuelle à 7,60, avec une bande médiane de deux mètres allant de l'accès au Château jusqu'à proximité du passage à niveau. Le rétrécissement et la bande médiane doivent être munies d'une peinture rugueuse, pour renforcer leur impact sur la vitesse.

Un trottoir et une piste cyclable dans le sens montant, et une autre évitant le rétrécissement initial dans le sens descendant sont également prévus. Plusieurs conseillers généraux ont rompu une lance en faveur de la création d'un giratoire anglais pour ralentir encore plus le trafic au débouché de la route de Praz Novy. Probablement sans succès, selon le vice-syndic Claude Page: «En l'état, un tel giratoire n'entre pas dans les critères du Service des ponts et chaussées», s'est-il excusé par avance.

Les comptes 2009, qualifiés de réjouissants par la syndique Solange Berset, ont été approuvés à l'unanimité. Ils laissent apparaître un bénéfice de 600 fr., après des amortissements obligatoires de 375 000 fr et extraordinaires de 151 000 fr., sur une enveloppe budgétaire de 9,1 millions. La dette a été réduite à 4,5 millions, et la charge de ses intérêts diminuée de 23%, grâce à des amortissements et à la baisse des taux d'intérêts. Enfin, la capacité d'autofinancement de la commune a dépassé le demi-million de francs. Belfaux a encore investi 1,05 mio l'an dernier.

L'assainissement financier de la société Agy Expo (Forum Fribourg) a passé la rampe sans problème. Au nom de l'intérêt économique de toute la région, le Conseil a massivement accepté une réduction du capital-actions qui lui fait perdre 78 000 fr. et la souscription de 20 000 fr. de nouvelles actions. I

HENDRICK KRAUSKOPF ÉLU PRÉSIDENT

Mardi, le Conseil général a élu à la quasi-unanimité (27 voix sur 29) son vice-président sortant, Hendrick Krauskopf (s), à la présidence. Roland Schmutz (Arc-en-ciel) a été élu vice-président par 27 voix.

> **Agé de 27 ans**, Hendrick Krauskopf est célibataire. Mais fiancé, précise-t-il.

> **Licencié** en relations internationales à la Haute école internationale de Genève, il travaille comme auditeur à l'Office fédéral des migrations et prépare un postgrade en administration à l'IDHEAP de Lausanne.

> **Socialiste**, il fait sa première législature au Conseil général. Il siège depuis 2 ans au Conseil de l'Agglo et préside les Jeunes socialistes de Sarine-Campagne. Son ambition politique: «Réussir cette présidence».



ALAIN WICHT

AR